La Proviseure Adjointe
Aux Parents d'élèves des classes de seconde et première

Oullins, le 6 mai 2019

Objet : Campagne de bourses nationales d'études de lycée – Année scolaire 2019/2020
Elèves non boursiers

Madame, Monsieur,
La campagne de bourses de lycées est ouverte depuis le 28 mars 2019 et jusqu'au 4 juillet 2019. **Elle s'adresse uniquement aux élèves non boursiers.**
Un code responsable vous a été envoyé par mail vous permettant de déposer une demande de bourse de lycée pour votre enfant.
La demande de bourse est à faire exclusivement en ligne, sur le portail scolarité services :
https://teleservices.ac-lyon.fr
Les familles qui souhaitent faire une demande de bourse pourront consulter au préalable les critères et simulateur de bourses pour vérifier s'ils peuvent prétendre à une aide financière sur le site :
https://www.education.gouv.fr/cid151/les-aides-financieres-au-lycee.html
Si vous souhaitez faire une demande pour plusieurs enfants, il convient de faire une demande par élève.
Pour constituer une demande de bourse, prévoir obligatoirement la copie de l'avis fiscal 2018 du ou des responsable légal/légaux. Les documents mis en ligne sur le site internet du lycée, rubrique « Bourses de lycée » pourront vous aider.

En cas de difficulté technique, ou pour plus de précisions, merci de vous adresser au secrétariat élèves.
Afin de vous accompagner, des permanences sont prévues: mercredi 05 juin 2019, de 14h à 17h.
jeudi 06 juin 2019, de 9h à 12h.

S.GRUSON

La Proviseure Adjointe

CITÉ PARC CHABRIÈRES - 69600 OULLINS - Le Proviseur Adjoint